

**PROCÈS-VERBAL
Conseil de quartier de Val-Bélair
Conseil d'administration**

**Procès-verbal de la séance
régulière du conseil d'administration
du Conseil de quartier de Val-Bélair, tenue le 20 octobre 2021 à 19 h 30,
à la salle RC19 du Centre culturel Georges-D'Or, 3490 route de l'Aéroport,
Québec (Québec) G3K 1X5**

SONT PRÉSENTS

M ^{me} Francine Dion	Présidente
M ^{me} Mélanie Cantin	Secrétaire
M. Jean Thibault	Trésorier
M. Marc-André Ducharme	Administrateur
M. Stéphane Martin	Administrateur
M. Sylvain Légaré	Conseiller municipal

SONT ABSENTS

M ^{me} Géraldine Bouchard	Administratrice
M. Maxime Falardeau	Administrateur
M. Charles Gillespie	Administrateur
M ^{me} Julie Labonté	Administratrice

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE

M ^{me} Caroline Ouellet	Secrétaire de soutien
----------------------------------	-----------------------

4 citoyens sont présents à l'assemblée.

IL Y A QUORUM

ORDRE DU JOUR

Vous êtes conviés à la septième séance régulière de l'année 2021 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Val-Bélair, qui aura lieu le mercredi 20 octobre 2021, à 19 h 30, à la salle RC19 du Centre culturel Georges-D'Or, 3490 route de l'Aéroport, Québec (Québec) G3K 1X5.

- | | |
|---|---------|
| 1. Ouverture de l'assemblée | 19 h 30 |
| 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour | 19 h 31 |
| 3. Adoption du rapport de l'activité sur la sécurité routière de septembre | 19 h 35 |
| 4. Prochaine activité de sécurité routière pour 2022 | 19 h 50 |
| 5. Résolution pour présentation de la Ville sur le couvert forestier | 20 h 20 |
| 6. Atelier d'échanges tenu par le conseil de quartier en décembre | 20 h 25 |
| 7. Période d'information du conseiller municipal | 20 h 35 |
| 8. Questions et commentaires du public | 20 h 50 |
| 9. Adoption du procès-verbal de la séance régulière tenue
le 15 septembre 2021 | 21 h 00 |
| 10. Information, correspondance et trésorerie | 21 h 05 |
| • Rue de la Joconde | |
| • Circulation devant l'École de la Myriade | |
| • SAAQ et vidéo de sécurité routière | |
| 11. Varia | 21 h 20 |
| • Intersection dangereuse : rue du Cabestan – rue du Clair-de-Lune | |
| 12. Levée de l'assemblée | 21 h 30 |

Francine Dion
Présidente

Pour de l'information, veuillez contacter :
Jean-Sébastien Mathon, conseiller en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
Téléphone : 418-641-6411, poste 3249, jean-sebastien.mathon@ville.quebec.qc.ca

21-10-01 Ouverture de l'assemblée

À 19 h 34, M^{me} Francine Dion procède à l'ouverture de l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous.

21-10-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Marc-André Ducharme, appuyé par M^{me} Mélanie Cantin, d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

21-10-03 Adoption du rapport de l'activité sur la sécurité routière de septembre

La présidente présente le rapport de l'activité de sensibilisation sur la sécurité routière tenue le 18 septembre dernier sur les terrains de l'École L'Odysée. Elle rappelle que cette activité comprenait le tournage d'une vidéo, en collaboration avec Acquis Route inc., de même qu'une journée de sensibilisation où la population était invitée à venir constater les nombreux angles morts des véhicules lourds, d'un autobus du RTC, etc. Cet événement a été rendu possible grâce à un partenariat entre le Conseil de quartier de Val-Bélair et l'École du Val-Joli qui ont pu obtenir une subvention d'un montant de 3 000 \$ chacun de la Ville de Québec.

Un total de 115 visiteurs a participé à l'activité, laquelle a été publicisée principalement sur les médias sociaux. Les membres du comité organisateur sont tout de même satisfaits du niveau de participation, même s'ils auraient apprécié pouvoir accueillir plus de citoyens.

Les organisateurs considèrent que l'événement a atteint son but de conscientiser les enfants, les parents et la population en général. La présidente remercie les membres du conseil de quartier qui l'ont épaulée dans l'organisation de cet événement, de même que les bénévoles et les partenaires.

La présidente informe par ailleurs les administrateurs d'une correspondance reçue du Service des communications de la SAAQ qui dénote certaines non-conformités dans la disposition des tapis autour des équipements lourds dans la vidéo de même que l'absence de la citation des sources des animations extraites de leur site Web. La SAAQ refuse également la diffusion de la vidéo dans l'état actuel et d'y associer son logo et celui de Contrôle routier Québec. À cet égard, les membres du conseil de quartier prépareront un projet de réponse.

Résolution CQVB-21-CA-37

Il est proposé par M. Jean Thibault, appuyé par M. Marc-André Ducharme, de procéder à l'adoption du rapport de l'activité de sensibilisation à la sécurité routière tenue le 18 septembre 2021.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

21-10-04 Prochaine activité de sécurité routière pour 2022

La présidente fait savoir que le conseil de quartier est invité à soumettre un nouveau projet pour l'année 2022, et ce, d'ici la fin du mois de novembre prochain. Elle précise que la Ville de Québec pourra émettre une subvention de l'ordre de 3 000 \$ pour soutenir sa réalisation et qu'il est possible d'obtenir un montant de 15 000 \$ supplémentaire advenant une association avec chacune des écoles du secteur.

Elle suggère quelques exemples de projets à réaliser. Suivant les échanges entre les membres en regard de ces propositions et les pistes de réflexion soulevées par le public sur place, les administrateurs conviennent de former un sous-comité de travail qui travaillera à la préparation d'une proposition d'activité, laquelle sera soumise au conseil de quartier, pour adoption, lors de la prochaine séance.

21-10-05 Résolution pour présentation de la ville sur le couvert forestier

La présidente a adressé une demande de présentation à la Ville de Québec sur le couvert forestier dans le périmètre urbain du secteur de Val-Bélair, excluant le secteur de la Base de plein-air de la Découverte. M. Jean-Sébastien Mathon a fait les démarches nécessaires à cette présentation, lesquelles requièrent l'adoption d'une résolution.

Résolution CQVB-21-CA-38

Il est proposé par M. Marc-André Ducharme, appuyé par M^{me} Mélanie Cantin, d'adresser une demande à la Ville de Québec afin que le conseil de quartier puisse bénéficier d'une présentation du couvert forestier dans le périmètre urbain du secteur de Val-Bélair.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

21-10-06 Atelier d'échanges tenu par le conseil de quartier en décembre

La présidente souhaite obtenir des précisions concernant l'objet de la séance d'échanges annoncée en décembre prochain. M. Sylvain Légaré fait savoir que cette consultation vise à permettre à la population de s'exprimer en regard du plan directeur de réaménagement du secteur de la Base de plein-air de la Découverte, notamment concernant les aspects du développement et de la préservation de la montagne, favorisant des décisions qui répondent aux besoins de la population.

21-10-07 Période d'information du conseiller municipal

M. Sylvain Légaré participe à sa dernière séance du conseil de quartier en tant que conseiller municipal. Il remercie le conseil pour le travail réalisé tout au long de son mandat lui permettant

d'être informé des enjeux du secteur et de pouvoir assurer les suivis requis pour la satisfaction des citoyens.

La présidente lui remet des mots de remerciements que les membres du conseil de quartier ont tenus à lui adresser. Elle le remercie de sa collaboration et lui souhaite le meilleur des succès dans ses projets futurs.

21-10-08 Questions et commentaires du public

Une citoyenne informe les membres d'une situation dangereuse vécue par les résidents de la rue de la Joconde. Elle explique que cette rue résidentielle fait l'objet d'une circulation intense de la part notamment de camions lourds et de nombreux véhicules qui évitent ainsi le feu de circulation à l'intersection du boulevard Pie-XI et de l'avenue Industrielle. Plusieurs démarches ont été entamées auprès de la Ville de Québec, sans succès. Elle demande l'aide du conseil de quartier pour assurer sa sécurité et celle de ses voisins.

Résolution CQVB-21-CA-39

Il est proposé par M^{me} Francine Dion, appuyée par M. Marc-André Ducharme, de demander à la Ville de réaliser une étude de circulation sur la rue de la Joconde, sur laquelle de la circulation rapide transite pour éviter la lumière au coin Industriel et Pie-XI, afin de revoir la limite de vitesse permise et de prévoir des mesures d'atténuation pour assurer la sécurité des résidents de cette rue.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Par ailleurs, les membres rappellent encore une fois que les résultats de l'étude de circulation annoncée par la Ville de Québec en juin dernier sont toujours attendus.

Un citoyen démontre son insatisfaction en regard de la diminution de la limite de vitesse annoncée dans les quartiers résidentiels. Il mentionne que le Service de police pourra ainsi émettre des constats d'infraction pour les excès de vitesse mais doute que cette modification aura l'effet escompté sans des efforts de sensibilisation à cet égard.

21-10-09 Adoption du procès-verbal de la séance régulière tenue le 15 septembre 2021

Résolution CQVB-21-CA-40

Il est proposé par M. Stéphane Martin, appuyé par M. Marc-André Ducharme, de procéder à l'adoption du procès-verbal de la réunion du 15 septembre 2021, tel que rédigé.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

21-10-10 Information, correspondance et trésorerie

Correspondances

- Circulation devant l'École de la Myriade

La présidente fait état d'une situation qui lui a été partagée en lien avec la circulation de camions lourds devant l'École de la Myriade. Malgré des plaintes logées par la direction de l'école auprès de la Ville de Québec, aucune mesure corrective n'a été apportée. Afin d'assurer la sécurité des écoliers, le conseil de quartier adopte la résolution suivante.

Résolution CQVB-21-CA-41

Il est proposé par M. Stéphane Martin, appuyé par M^{me} Mélanie Cantin, d'appuyer l'École de la Myriade en demandant à la Ville de Québec de prendre les mesures nécessaires pour sécuriser la rue de l'Etna afin d'assurer la sécurité des élèves de l'École de la Myriade. Il est recommandé de mettre en place des mesures d'atténuation (marquage au sol/signalisation en hiver et ajout d'un brigadier) pour palier aux comportements négligents de parents et à la circulation des véhicules lourds et des autobus scolaires

La proposition est acceptée à l'unanimité.

- Rue de la Joconde
- SAAQ et vidéo de sécurité routière

Ces sujets ont été traités dans les points précédents.

Trésorerie

Au 30 septembre 2021, le solde du compte était de 1 707,66 \$.

M. Jean Thibault présente le bilan financier de l'activité de sensibilisation sur la sécurité routière.

Revenus	
Subvention du Conseil de quartier	3 000,00 \$
Subvention de l'École du Val-Joli	3 000,00 \$
Total des revenus	6 000,00 \$
Dépenses	
Acquis Route inc.	3 334,28 \$
Vidéo Géo360	1 759,12 \$
Lado lettrage	114,98 \$
Total des dépenses	5 208,38 \$
Surplus	791,62 \$

Résolution CQVB-21-CA-42

Il est proposé par M. Marc-André Ducharme, appuyé par M. Stéphane Martin, d'autoriser le paiement d'un montant de 85 \$ (chèque # 213) à M^{me} Caroline Ouellet, pour la rédaction du procès-verbal de la séance du mois de septembre.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

21-10-11 Varia

M^{me} Mélanie Cantin mentionne l'absence de panneaux d'arrêt à l'intersection des rues du Cabestan et Clair-de-Lune, ce qui représente un enjeu de sécurité. La situation a été déclarée au 311.

M. Marc-André Ducharme s'informe concernant le suivi d'une situation dénoncée il y a un petit moment par les citoyens concernant l'éclairage dans la cour de la Coopérative La Métisse. La présidente l'informe que le constructeur avait à ce moment été rencontré et que la situation avait été réglée.

Les administrateurs suggèrent de tenir, à quelques reprises pendant l'année, des réunions de travail où il leur serait possible d'échanger sur des sujets plus stratégiques. Ce sujet fera l'objet de discussions ultérieurement.

21-10-12 Levée de l'assemblée

À 21 h 32, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. *La proposition est acceptée à l'unanimité.*

Le procès-verbal est rédigé par M^{me} Caroline Ouellet et révisé par M^{me} Mélanie Cantin, secrétaire.

Francine Dion, présidente

Mélanie Cantin, secrétaire